

Note impact COVID 19 sur les collectes sélectives en France

Rappel de la situation à date

Depuis la mise en confinement de la France, suite à l'épidémie de COVID 19, des répercussions se font ressentir dans les différentes prestations liées à la collecte sélective et à la reprise des matériaux.

Pendant cette période particulière, le tri est d'autant plus essentiel qu'il permet d'alimenter la chaîne du recyclage afin de répondre à la demande en verre, plastique et carton des acteurs de l'agro-alimentaire et de la pharmacie, des secteurs stratégiques pour tous dans le contexte actuel. Dans ce cadre, Citeo appelle à alimenter en priorité les industries du recyclage locales.

L'état des lieux présenté ci-dessous doit être apprécié avec toutes les réserves qui s'imposent. Les informations ont été collectées par les équipes de CITEO par échanges téléphoniques et sont susceptibles d'évolutions régulières.

1. Etat des lieux des centres de tri

Les conséquences de la crise sanitaire actuelle vont de l'arrêt pur et simple des collectes sélectives sur certains territoires, un arrêt de l'exploitation des CDT du fait du manque de personnel (ou de conditions de travail ne permettant pas de respecter les recommandations de distanciation sociale), à une continuité de l'activité.

L'état ci-après a été établi en fonction des informations connues par nos équipes au 5 mai au soir. Ses informations non exhaustives sont modifiables par chaque centre de tri qui en ferait la demande auprès de Citeo.

Le parc comporte 176¹ centres de tri (dont un centre de surtri fibreux) en métropole + outre-mer, et nous avons une information sur la totalité de ceux-ci :

- 16 centres de tri ont leur activité arrêtée du fait de la crise sanitaire. En règle générale, les centres de tri nous ont donné comme information qu'ils procédaient à la mise en sécurité de leur centre en vidant le stock amont, afin de limiter les risques d'incendie à ce niveau. Il est important de noter qu'il y a maintenant moins de 10% des centres de tri qui ont leur activité arrêtée pour cause de crise sanitaire, on estime que ces centres représentent une diminution de 7% des capacités de traitement.
- 3 centres de tri sont arrêtés pour cause de travaux, complètement indépendamment de la crise sanitaire actuelle.

¹ Le parc de centres de tri comportait 177 centres lors des premières analyses, en effet, un centre de tri a définitivement arrêté son activité en avril et n'entre donc plus dans notre analyse hebdomadaire.

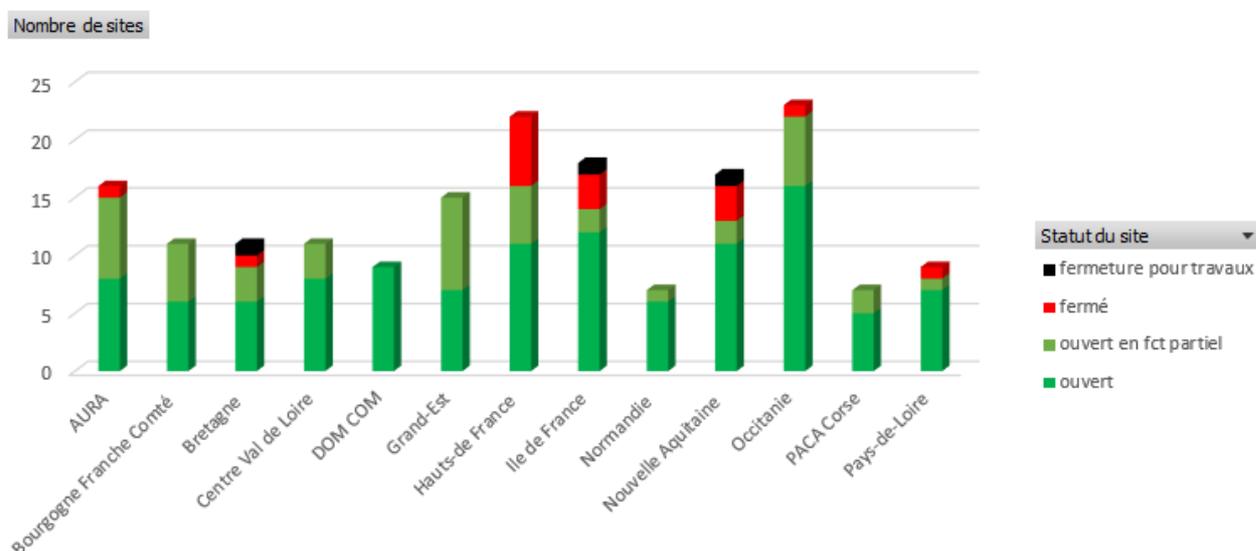
- 157 centres de tri nous ont confirmé la continuité de l'activité. Ces centres représentent 90% du parc des centres de tri et également 90% des capacités de traitement. A ce jour, 45 d'entre eux ont toutefois une activité réduite par rapport à la situation habituelle, principalement due à une diminution des quantités entrantes par suite d'arrêts de la collecte sélective sur les territoires, mais également due à une diminution du débit de production induit par les règles de distance de sécurité entre salariés nécessitant la réduction du nombre de ces derniers sur les tapis de tri, voire parfois une adaptation de la composition des flux triés.

Statut à date des centres de tri

Statut	nb de sites	% en nb	capacités en t.	% en capacité
ouvert	112	64%	2 022 000	62%
ouvert en fct partiel	45	26%	928 000	28%
fermé	16	9%	226 200	7%
fermeture pour travaux	3	2%	80 000	2%
non connu	-	0%	-	0%
Total	176	100%	3 256 200	100%

* Les capacités en tonnes sont indiquées à titre indicatif. Nous avons été (et seront peut-être encore) amenés à effectuer des ajustements rectificatifs, y compris sur les valeurs des semaines passées par souci de cohérence des comparatifs hebdomadaires fournis.

Répartition par région administrative du statut des centres de tri



Actuellement, nous constatons 3 situations différentes en fonction des régions administratives :

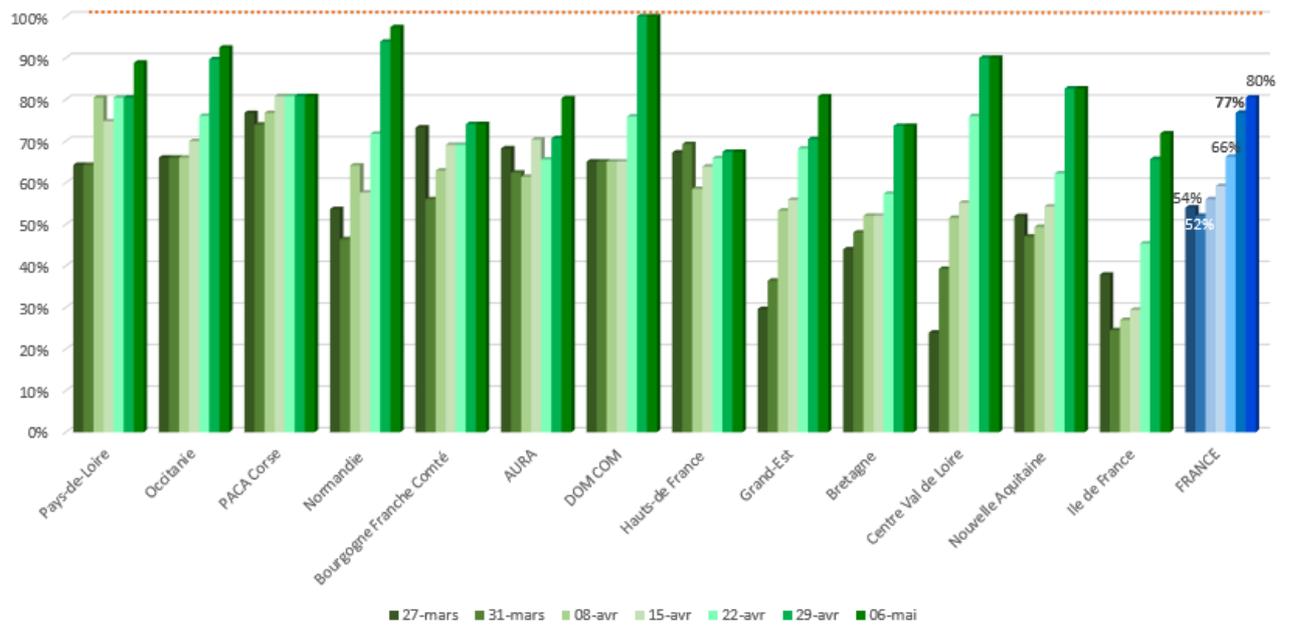
- Les régions Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, DROM-COM, Grand-Est, Normandie, PACA et Corse ont maintenant la totalité de leurs centres de tri opérationnels. La région Grand-Est et dans une moindre mesure la région Bourgogne Franche-Comté ont toutefois une part significative de centres de tri en fonctionnement partiel avec une diminution de la capacité de traitement.
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne, Occitanie et Pays de Loire ont un taux d'ouverture de leurs centres de tri supérieur à 90%.

- Les régions Hauts-de-France, Ile de France et Nouvelle-Aquitaine où la fermeture des centres de tri est comprise entre 1/4 et 1/5 des sites

Cartographie des capacités de tri théoriques par région



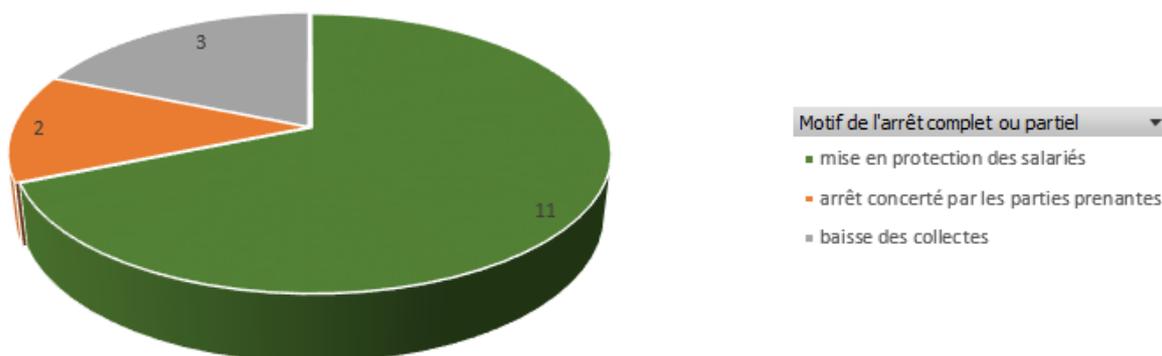
Evolution sur les 6 dernières semaines de la capacité de tri théorique disponible



Après une augmentation régulière et significative sur quatre semaines consécutives, la capacité théorique disponible sur le territoire français continue à augmenter, mais de façon plus modérée, ce qui est logique au regard de la valeur importante du taux de disponibilité (environ de plus 7% il y a 5 semaines, de 6% il y a 4 semaines, de 12% il y a 3 semaines, de 15 % il y a 2 semaines, et de 5% cette semaine). Sur la totalité des régions, les capacités de traitement se sont maintenues ou ont évolué à la hausse à la suite d'un solde « réouverture / fermeture » positif. La tendance est plus marquée dans les régions Pays de Loire, Auvergne Rhône-Alpes et Grand-Est.

Les exploitants mettent en œuvre le principe de distanciation (nombre de trieurs réduit sur la chaîne, plaques de plexiglass face aux trieurs, port de visière, horaires décalés pour éviter les croisements entre agents), la mise en protection du personnel avec la mise à disposition d'EPI et en particulier de masques lorsqu'ils sont disponibles. Des adaptations des locaux sociaux (salles de repos, vestiaires) sont effectuées avec réaffectation de salle de réunion en salle de repos ou encore par ajout d'espace mobile en extérieur, toujours dans le but de respecter la distanciation nécessaire entre personnes.

Focus sur les motifs de l'arrêt des centres de tri



Il est important de rappeler qu'il n'y a plus que 16 centres de tri fermés à cause de la crise sanitaire. Pour plus de 2/3 des cas, la mise à l'arrêt des centres de tri a été justifiée par la mise en protection des salariés. On constate toujours une volonté des exploitants de redémarrer leur équipement, dès réception de masques à destination du personnel et également lorsque la collecte sélective sera de nouveau opérationnelle.

Focus sur la situation en DROM-COM

A date, en outre-mer, tous les centres de tri fonctionnent y compris les prestataires retenus dans le cadre des Pourvois (Mayotte et une partie de la Guyane).

2. Focus sur la collecte du verre

Afin de garantir un retour d'information pertinent tout en ne sursollicitant pas les collectivités dans cette période d'adaptation constante, il a été décidé d'assurer un suivi des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population.

A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de verre recyclées) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 90 collectivités représentant plus de 35 millions d'habitants soit plus de 50% de la population française.

Situation au 6 mai 2020	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
Nombre	90	86	3	1
<i>Part des CL</i>	100%	96%	3%	1%
<i>Evolution S-1</i>		4%	-3%	-1%
Tonnes	1 041 312	994 308	28 037	18967
<i>Part des tonnes</i>	100%	95%	3%	2%
Population	35 077 041	33 329 123	986 985	760 933
<i>Part de la population</i>	100%	95%	3%	2%

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Un retour presque à la normale car désormais 96 % des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte du verre.** Une évolution à noter par rapport à la semaine précédente liée au transfert d'une collectivité en collecte partielle.
- 3% des collectivités suivies maintiennent une collecte du verre partielle. Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs car différents opérateurs interviennent sur la collectivité (public/privé)
- **Seulement 1% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte du Verre**

En date du 6 mai, l'impact sur l'organisation de la collecte du verre est limité avec une vraie continuité de l'activité.

3. Focus sur la collecte des emballages légers

Tout comme pour le verre, le suivi des collectivités est effectué auprès des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population.

A savoir :

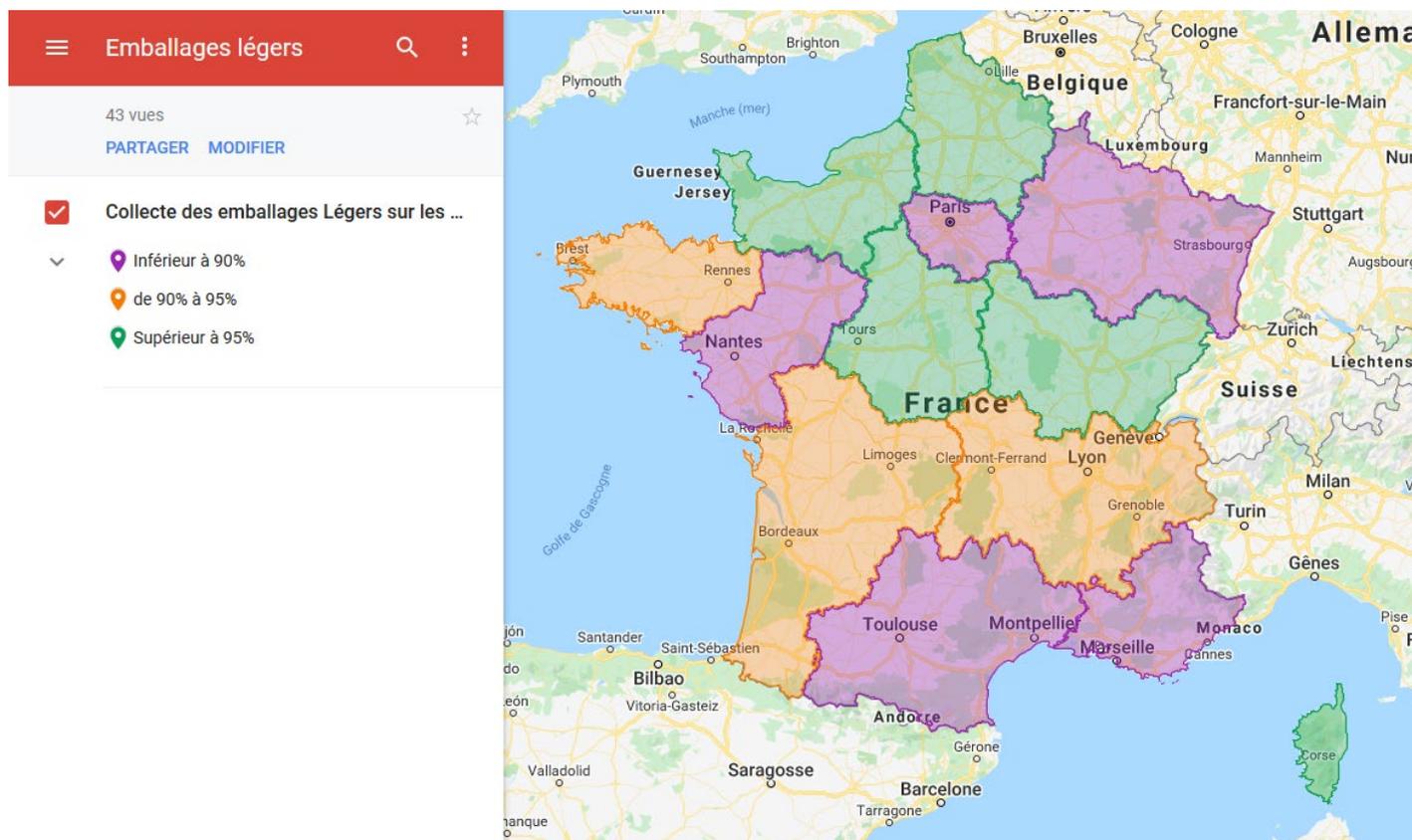
- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de d'emballages légers) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 88 collectivités représentant près de 35 millions d'habitants.

Situation au 6 mai 2020	Total CL consultées	CS maintenue et CDT	CS gardée à domicile	CS Partielle	CS maintenue et UIOM	CS arrêtée et UIOM
Nombre	88	77	1	8	1	1
<i>Part des CL</i>	100%	88%	1%	9%	1%	1%
<i>Evolution S-1</i>		5%	-1%	1%	-1%	-
Tonnes	747 998	582 005	3 348	155 981	3 627	3 037
<i>Part des tonnes</i>	100%	77,8%	0,4%	20,9%	0,5%	0,4%
Population	34 852 159	24 593 407	207726	9 542 011	304 061	204 954
<i>Part de la population</i>	100%	71%	1%	27%	1%	1%

Il est important de noter qu'une partie des collectivités maintiennent la collecte mais le traitement en centre de tri n'est que partiellement ou pas effectué. Cette part de collectivité diminue cette semaine et passe d'une dizaine de collectivités à seulement quatre dont la collecte sélective part en UIOM ou en ISDN. La carte ci-après fait état de la réalisation de la collecte avec un traitement en centre de tri.

Cartographie du maintien de la collecte des emballages légers par région (Échantillon de 35 millions d'habitants)



Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une augmentation (+5%) qui continue, représentant une très grande majorité, car 88% des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte des emballages légers pour les diriger vers un centre de tri.**
- Seul désormais 1% des collectivités suivies demandent aux usagers de garder temporairement la collecte sélective à domicile.
- 8% (+1%) des collectivités suivies maintiennent une collecte partielle des emballages légers.
Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs des territoires en fonction de la fermeture de certains centres de tri.
- **1% des collectivités les plus importantes maintiennent une collecte des emballages séparément mais elle est envoyée soit en UIOM ou ISDN.**
- **1% seulement des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte des emballages légers sur leurs territoires.** L'arrêt de ces collectes est majoritairement issu de la fermeture des centres de tri. Cette donnée est en diminution par rapport à la semaine précédente.

4. Etat de la reprise par matériaux

En fonction des matériaux et des secteurs d'utilisation, la demande en matière à recycler reste soutenue. Le respect des niveaux de qualité requis pour le recyclage reste un prérequis indispensable pour le dispositif.

Acier de CS

En attendant une reprise des marchés utilisateurs d'acier (bâtiments et automobile), la situation reste stable au niveau de la reprise des aciers de collecte sélective. Dans ce contexte les enlèvements en centres de tri sont majoritairement opérationnels, quelques difficultés peuvent survenir localement.

Aluminium de CS

Aluminium rigide :

Reprise d'activité progressive d'une des principales fonderies en France :

- Reprise progressive des réceptions d'aluminium de collecte sélective
- Réouverture d'un four en lien avec la reprise progressive des marchés utilisateurs.

Aluminium souple :

Les exutoires pyrolyse peuvent montrer des signes de ralentissement. Les productions étant limité chez certains recycleurs, l'achat de métal issu de collecte sélective peut être suspendu dans certains cas.

Papiers graphiques

A noter l'arrêt pour maintenance d'une des principales usines de production de papier journal du territoire.

Les fortes baisses de la collecte et de la production de 1.11 par les centres de tri engendrent des difficultés d'approvisionnement des usines utilisatrices (fabrication de papiers journal et d'emballages type cellulose moulée notamment) et entraînent des productions réduites ou des arrêts de lignes dans les usines encore en activité.

Cartons

Les cartonniers assurent une continuité de leurs activités, mais il existe de fortes tensions sur leurs approvisionnements pour les jours/semaines à venir, entraînant des réductions de production. Les stocks préalablement constitués sur les centres de tri ont été consommés. Si les cartons d'emballages ménagers ne sont pas la part majoritaire des approvisionnements, la diminution des activités industrielles et commerciales et des déchèteries ne permettent pas de couvrir les besoins de l'industrie.

Verre

Toutes les verreries « bouteilles » et les sites de préparation de calcin sont en activité à ce jour et tournent.

Les verreries alimentant le marché de l'agroalimentaire « Bouteilles et flacons » fonctionnent quasiment normalement.

Plastiques

Situation globale plus complexe à appréhender mais toutes les unités ont redémarré, parfois à rythme réduit. L'ensemble des recycleurs, exceptés ceux produisant du r-PET pour contact alimentaire nous font part de difficultés dans les débouchés (commande en baisses, alerte sur les prix très bas du vierge qui rend le recyclé difficilement compétitif).

PET

- Retour progressif à une situation normale même si des risques de difficultés d'approvisionnement restent à craindre sur le PET Clair.
- Reprise d'activité sur le PET coloré, mais ralentissement des débouchés pour les matières / produits issus du recyclage.

PE/PP

- Activité fortement réduite : baisse de la consommation des marchés utilisateurs de la matière recyclée (bâtiment et automobile) et concurrence de la matière vierge dont les prix ont fortement baissé.
- Des délais plus importants et des difficultés d'enlèvement dans les centres de tri commencent à apparaître.

Films :

- Activité maintenue